

Image not found or type unknown



arret maladie et annualisation

Par **vanes120980**, le **16/09/2022 à 18:21**

Bonjourrrnrnj'ai ete en arret en mars suite à une chirurgie.rnrnJe suis annualisee a 1782h avec semaine haute et basse.rnrnje viens de m apercevoir que ma hierarchie a modifié le planning theorique (ou je devais effectuer environ 35h/semaines en moyenne) pour me mettre plus de repos sur ma convalescence donc moins d'heure....Je parle quand meme de 15h par semaine plannifié ou plutot modifié au lieu de 35h.rnrnEst ce légale? sinon quel recours puis je avoir....la galère pour moi de recuperer mon dû (40h tout de meme) sans me mettre la hierarchie à dos je sais pas quoi fairernrnmerci par avance de vos reponses et bienveillance